



CHARTRE ENVIRONNEMENT

Juin 2013

Consciente de son propre impact sur l'environnement l'entreprise **Menuiseries NICOLAS**, située à LANVOLLON (22290) et représentée par Monsieur Denis BALLAY directeur de l'entreprise, s'engage :

- à **respecter** les lois et règlements en vigueur concernant l'élimination des déchets
- à **développer et maintenir** une attitude professionnelle et responsable vis-à-vis de l'environnement notamment avec l'aide des salariés
- à **réduire** les nuisances ainsi que les risques de pollutions accidentelles liés à l'activité de l'entreprise
- à **trier** soigneusement les déchets générés pour séparer notamment les déchets dangereux, recyclables ou valorisables
- à **limiter** le gaspillage en réutilisant, autant que possible, les matériels utilisés pour l'activité de l'entreprise et en imprimant seulement ce qui est nécessaire
- à **réduire**, autant que possible, la quantité de déchets générés par l'activité de l'entreprise
- à **privilégier** la fabrication de menuiseries gamme 70 « Eco Terre », c'est-à-dire que la partie interne des profils est en PVC recyclé



*« Si nous prenons la nature comme guide,
nous ne nous égarerons jamais »*

Cicéron